

Jacqueline Gourault, nouvelle ministre des collectivités

Publié le 26/06/2017 • Par [Marie-Pierre Bourgeois](#) • dans : [A la une](#), [France](#)



Sénat

Jacqueline Gourault a été nommée le 21 juin ministre auprès de Gérard Collomb, le patron de la Place Beauvau. Si son portefeuille ministériel exact reste à définir, elle devrait être en charge des collectivités territoriales. Zoom sur le parcours de cette ancienne sénatrice MoDem.

Ministre auprès du ministre de l'Intérieur : tel est le nouvel intitulé de poste de Jacqueline Gourault. Une formulation floue qui a poussé l'Elysée à préciser que cette fonction correspondrait à celle « d'adjoint ». La nouvelle ministre reconnaît elle-même que son champ d'action « doit être défini en détail ».

A la [Nouvelle République](#), elle a toutefois indiqué que sa fonction de ministre sera « en rapport avec les collectivités territoriales et concernera également les questions de sécurité, dans les aspects qui concernent ces collectivités. » Un choix plutôt logique à en juger son parcours de connaisseuse des collectivités locales.

Cette ancienne professeur d'histoire-géographie se lance en politique en 1974 à l'occasion de la campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing et ne quittera jamais son étiquette centriste. A la tête de La Chaussée Saint-Victor, un village de 4 500 habitants de 1989 à 2014, c'est surtout ses batailles électorales contre Jack Lang (PS) qui la feront connaître. Cette native du Loir-et-Cher, âgée de 66 ans, ferraille en effet de longues années contre l'ancien ministre de la Culture, député-maire de Blois sans jamais parvenir à le battre aux élections législatives.

Sénatrice et présidente d'agglo

Mais le ciel se fait plus clément à partir de 2001. Année de la victoire de Nicolas Perruchot (UDF) à la tête de la commune blésoise, c'est également celle de son entrée au Sénat. Cette intime de François Bayrou déploie progressivement son implantation locale en devenant présidente de la communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys.

À lire aussi

Vice-présidente de l'AMF chargée de l'intercommunalité, elle s'appuie sur ses réseaux de maires pour être élue vice-présidente du Sénat en 2014. D'abord soutien d'Alain Juppé pendant la primaire de droite, à l'instar de François Bayrou, elle rallie Emmanuel Macron après son rapprochement avec le patron du MoDem.

Un premier déplacement consacré aux sapeurs-pompiers

S'il faut attendre son décret d'attribution pour connaître précisément les missions de Jacqueline Gourault, son premier déplacement de ministre, qu'elle a réservé aux sapeurs-pompiers, donne des indices. Dimanche 25 juin à l'occasion de leur journée nationale, elle a énuméré les défis à venir – le terrorisme, le volontariat et la modernisation des moyens d'action – affirmant que les pompiers pouvaient « compter sur [elle] pour être à [leurs] côtés ».

Une liberté d'action encadrée ?

Quant aux relations avec les collectivités territoriales, les sujets de travail devraient être nombreux : suppression de 70 000 postes dans la FPT, exonération pour 80% des Français de la taxe d'habitation, la fin des départements sur le périmètre de certaines métropoles, la disparition de la hausse uniforme du point d'indice...

Reste à connaître ses marges de manœuvre face à son très puissant ministre de tutelle, Gérard Collomb et surtout la présidence de la République qui semble bien décidé à piloter directement certains délicats dossiers.